

# La pandémie de COVID-19 a entravé l'intégration économique de nombreux immigrants

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 5 décembre 2022

Les immigrants apportent une contribution essentielle à la population active du Canada en aidant à atténuer les répercussions des pénuries de main-d'œuvre découlant des faibles taux de fécondité et du vieillissement de la population. De 2016 à 2021, les immigrants représentaient les quatre cinquièmes de la croissance de la population active.

Un pourcentage grandissant d'immigrants ont une expérience de travail et d'études préalable à leur admission au Canada, ce qui contribue à améliorer leur intégration au marché du travail ainsi que leurs résultats économiques. Au cours de la période allant de 2015 à 2019, pour ce qui est du taux d'emploi et des revenus, l'écart entre les immigrants récents établis au Canada depuis 10 ans ou moins et la population née au Canada s'est rétréci.

Toutefois, les interruptions de l'activité économique provoquées par les mesures adoptées en réponse à la pandémie de COVID-19 ont touché de façon disproportionnée la population des immigrants et ont davantage perturbé leur situation financière comparativement à la population née au Canada. Au début de la pandémie, les immigrants récents, en particulier les femmes, étaient plus susceptibles que leurs homologues nés au Canada d'être en transition entre périodes d'emploi. Une plus grande proportion d'immigrants occupent un emploi faiblement rémunéré et de courte durée, dans des secteurs comme les services de restauration et d'hébergement, lesquels ont tous été durement touchés par les mesures de confinement liées à la pandémie. Par conséquent, les immigrants étaient plus susceptibles de demander la Prestation canadienne d'urgence en 2020.

Le présent article prend appui sur la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) de 2021, qui fournit des données jusqu'à l'année d'imposition 2020, pour décrire la manière dont les progrès socioéconomiques accomplis par les immigrants au cours de la dernière décennie ont été ralentis pendant la première année de la pandémie. La BDIM est le fruit d'un partenariat entre Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et les provinces.

## Les salaires d'entrée médians diminuent pour la première fois en 10 ans, mais le revenu total augmente par rapport à 2019

La pandémie a déclenché une contraction du marché du travail qui a entraîné des répercussions négatives pour de nombreux Canadiens, mais les nouveaux immigrants admis au cours de 2019 étaient particulièrement vulnérables. Au cours de l'année d'imposition 2020, le salaire d'entrée médian des immigrants admis en 2019 était de 30 000 \$, ce qui était inférieur de 6,5 % au salaire d'entrée médian de la cohorte d'admission de 2018 à l'année d'imposition 2019 (32 100 \$). Il s'agit de la première année en 10 ans où le salaire d'entrée médian, déclaré un an après l'admission, a diminué. La baisse a été observée dans l'ensemble des provinces et territoires, à l'exception du Manitoba et de l'Île-du-Prince-Édouard.

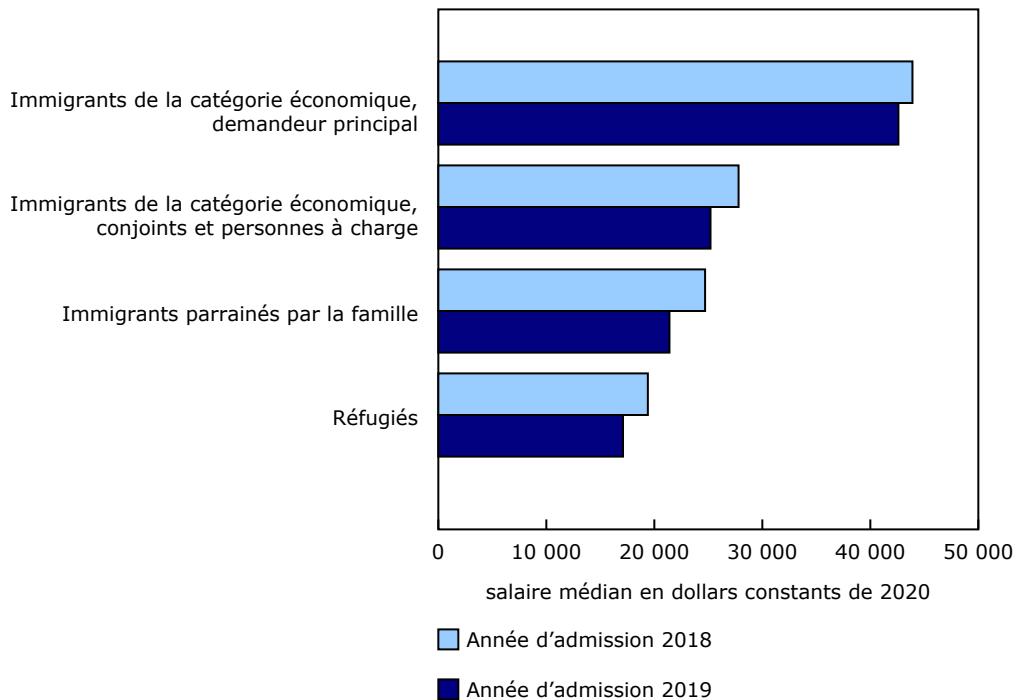
En comparaison, le salaire médian de l'ensemble de la population canadienne a affiché une légère augmentation (+0,8 %), passant de 39 440 \$ en 2019 à 39 760 \$ en 2020. Cette différence dans les tendances entre la population totale et les nouveaux immigrants a creusé l'écart salarial entre ces deux groupes.

Les femmes immigrantes admises en 2019 ont connu des difficultés plus importantes que les hommes immigrants et les femmes canadiennes. Le salaire d'entrée médian des immigrantes a diminué de 11,1 % pour passer de 26 100 \$ en 2019 à 23 200 \$ en 2020, alors que celui de leurs homologues masculins a diminué de 5,2 % pour passer de 38 100 \$ à 36 100 \$. Quant aux femmes canadiennes, leur salaire médian n'a pratiquement pas changé au cours de la même période, passant de 33 840 \$ à 33 830 \$. Ces résultats concordent avec les conclusions d'études récentes sur les écarts en matière d'emploi selon le genre et le statut d'immigrant.



Les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique sont admis en fonction de leurs compétences, de leur expérience professionnelle et de leur capacité à contribuer à l'économie du Canada. Parmi l'ensemble des immigrants admis en 2019, ce sont les demandeurs principaux de la catégorie économique qui ont affiché le salaire d'entrée médian le plus élevé en 2020 (42 600 \$) et le plus faible taux de diminution du salaire d'entrée médian de 2019 à 2020 (-3,0 %). Les conjoints et les personnes à charge de la catégorie économique sont venus au deuxième rang pour ce qui est du salaire d'entrée médian en 2020 (25 200 \$), suivis des immigrants parrainés par la famille (21 400 \$). Le salaire d'entrée a diminué le plus chez les immigrants parrainés par la famille (-13,4 %), suivis des réfugiés (-11,9 %).

**Graphique 1**  
**Salaire d'entrée médian des immigrants admis en 2018 et en 2019, selon la catégorie d'admission**



Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration de 2021 (5057), tableau 43-10-0026-01.

Pendant la pandémie, les programmes de soutien d'urgence instaurés par les gouvernements ont plus que compensé la baisse des salaires et des traitements, et leur incidence a été la plus prononcée pour les ménages à faible revenu.

Cette tendance s'observe, dans une certaine mesure, dans l'amélioration du revenu total d'entrée médian des nouveaux immigrants un an après leur admission, lequel comprend la contribution des programmes gouvernementaux de soutien liés à la pandémie. Bien que leur salaire d'entrée médian ait diminué en 2020, le revenu total d'entrée médian des immigrants a augmenté de 9,3 %, passant de 30 100 \$ en 2019 (cohorte d'admission de 2018) à 32 900 \$ en 2020 (cohorte d'admission de 2019).

Les réfugiés, dont le salaire d'entrée médian était le plus bas, ont affiché la plus forte augmentation du revenu total d'entrée médian (+21,4 %) de 2019 à 2020. En comparaison, chez les demandeurs principaux de la catégorie économique, qui affichaient le salaire d'entrée médian le plus élevé, le revenu d'entrée médian s'est accru de 2,4 %.

---

Le [revenu total médian](#) de tous les Canadiens a augmenté de 6,9 % durant la même période pour passer de 37 990 \$ à 40 630 \$.

## **Les perturbations économiques liées à la pandémie de COVID-19 sont moindres pour les immigrants ayant une connaissance des langues officielles au moment de l'admission ou une expérience de travail préalable à l'admission**

[La connaissance des langues officielles dès l'admission facilite l'intégration des nouveaux immigrants au marché du travail canadien.](#) De 2019 à 2020, les immigrants qui connaissaient à la fois l'anglais et le français étaient le seul groupe à enregistrer une augmentation de leur salaire d'entrée médian (+0,3 % pour passer de 35 600 \$ à 35 700 \$). En revanche, le salaire médian d'entrée des immigrants n'ayant aucune connaissance des langues officielles a affiché une baisse marquée (-18,6 % pour passer de 15 600 \$ en 2019 à 12 700 \$ en 2020). Quant aux immigrants qui ne connaissaient que l'anglais ou le français, leur salaire d'entrée médian a fléchi de 6,5 %.

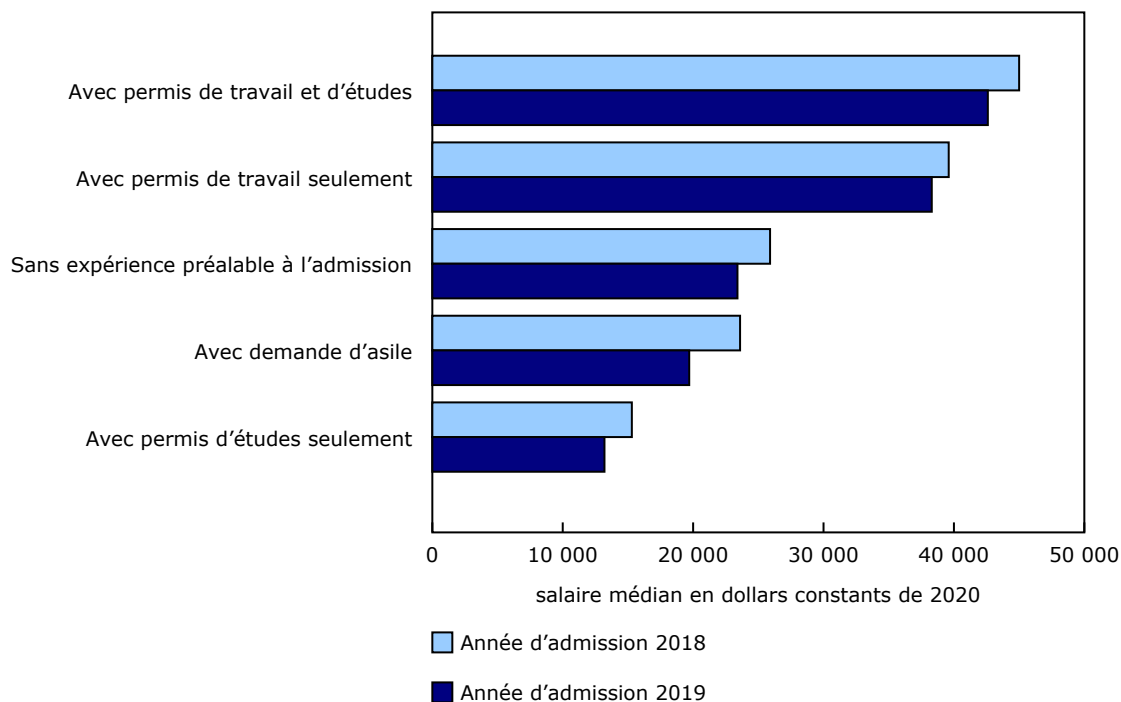
L'acquisition d'une expérience de travail au Canada avant l'admission donne aux immigrants l'occasion de s'habituer au marché du travail canadien et de trouver un emploi de meilleure qualité. Elle contribue aussi à modérer les pertes salariales en période de ralentissement économique. Parmi les immigrants ayant une expérience préalable à l'admission, ceux qui avaient un permis de travail ont affiché la plus faible diminution du salaire d'entrée médian (-3,3 %) de 2019 à 2020. Le taux de diminution du salaire d'entrée médian était légèrement plus élevé pour ceux qui avaient un permis de travail et d'études (-5,3 %), mais leur salaire d'entrée médian en 2020 est demeuré le plus élevé parmi ceux ayant une expérience préalable à l'admission.

Le salaire d'entrée médian des immigrants ayant un permis d'études était de 13 200 \$ en 2020, en baisse par rapport à 15 300 \$ en 2019. Les membres de ce groupe, qui ont tendance à être plus jeunes que les membres des autres groupes préalables à l'admission, affichaient le salaire d'entrée médian le plus bas, probablement parce qu'ils poursuivaient leurs études et travaillaient à temps partiel au moment de leur admission. À long terme, les données de la BDIM ont montré que [les revenus des personnes ayant un permis d'études ont rattrapé et dépassé ceux des personnes admises sans expérience d'études au Canada.](#)

Les immigrants sans expérience préalable à l'admission ont affiché une baisse plus marquée de leur salaire d'entrée médian par rapport à la cohorte d'admission précédente que ceux qui avaient un permis d'études ou de travail au Canada.

## Graphique 2

### Salaire d'entrée médian des immigrants admis en 2018 et en 2019, selon l'expérience préalable à l'admission



Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration de 2021 (5057), tableau 43-10-0026-01.

## Malgré la pandémie, les demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique ont un salaire médian plus élevé en 2020 qu'en 2019

La plupart des immigrants affichent une augmentation salariale graduelle au fil du temps. Cependant, la pandémie a freiné cette tendance. Dans l'ensemble, les salaires médians des immigrants admis en 2010 sont demeurés inchangés de 2019 à 2020.

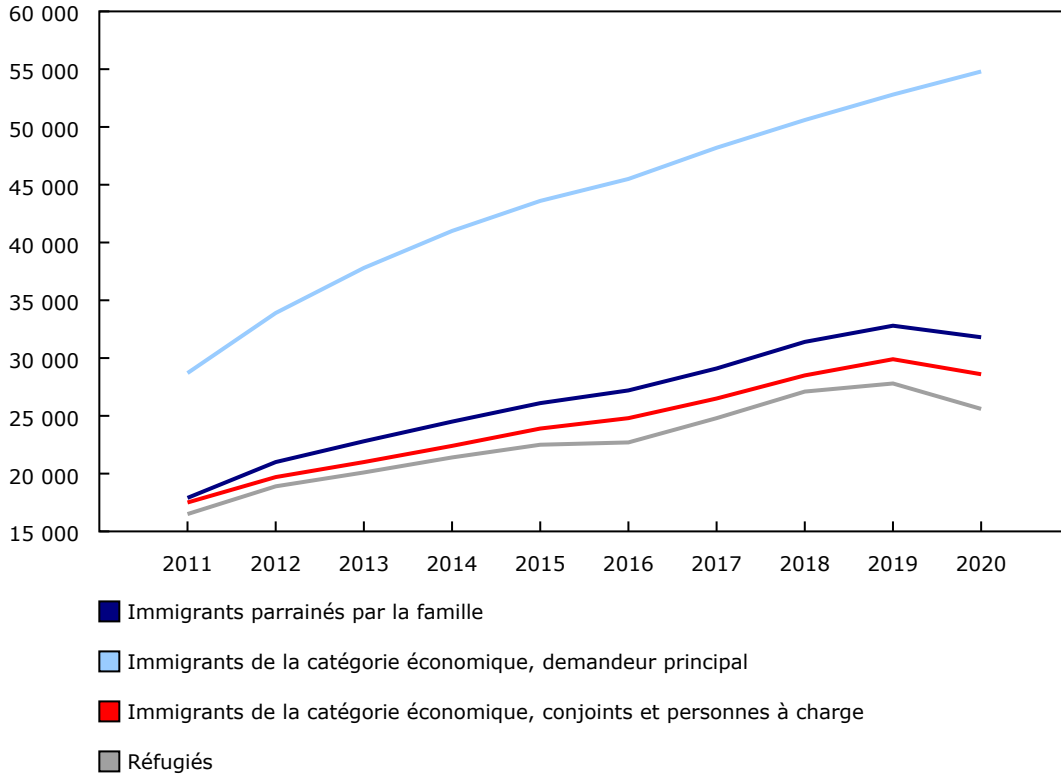
Parmi les immigrants admis en 2010, ceux de toutes les catégories d'admission ont connu une augmentation de leur salaire médian au cours des neuf premières années suivant leur admission. En 2020, le salaire médian des demandeurs principaux de la catégorie de l'immigration économique est non seulement demeuré le plus élevé, mais la tendance à la hausse s'est poursuivie avec une croissance de 3,8 % par rapport à l'année précédente, pour passer de 52 800 \$ à 54 800 \$.

En revanche, les immigrants admis dans différentes catégories d'admission, en particulier les réfugiés, ont subi des pertes de salaire médian de 2019 à 2020. Des diminutions d'une année à l'autre ont été observées chez les immigrants parrainés par la famille (-3,0 %; passant de 32 800 \$ à 31 800 \$), les conjoints et les personnes à charge de la catégorie économique (-4,3 %; passant de 29 900 \$ à 28 600 \$) et les réfugiés (-7,9 %; passant de 27 800 \$ à 25 600 \$).

Les répercussions de la pandémie sur l'élargissement de l'écart salarial entre les demandeurs principaux de la catégorie économique et les autres catégories d'admission pouvaient également être observées parmi les cohortes d'admission plus récentes.

### Graphique 3 Salaire médian des immigrants admis en 2010, par catégorie d'admission, 2011 à 2020

salaire médian en dollars constants de 2020



Source(s) : Base de données longitudinales sur l'immigration de 2021 (5057), tableau 43-10-0026-01.

À mesure que la situation économique s'est rétablie, l'emploi s'est aussi rétabli, et à la fin de 2021, il était revenu à son niveau pré-pandémie. De 2020 à 2021, **le taux d'emploi des immigrants récents a augmenté plus rapidement que celui des travailleurs nés au Canada**. Les effets à long terme de la pandémie sur les résultats économiques des immigrants peuvent être évalués dans de futures diffusions de données de la BDIM.

Un deuxième article sur la mobilité des immigrants pendant la pandémie est à venir.

## Note aux lecteurs

### Définitions et concepts

La Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) est une source complète de données qui permet de mieux comprendre le comportement économique des immigrants et des résidents non permanents. Il s'agit du seul ensemble annuel de données canadiennes permettant d'étudier les caractéristiques des immigrants au Canada au moment de leur admission ainsi que leur situation économique et leur mobilité régionale sur plus de 35 ans.

La BDIM est le produit d'un partenariat entre Statistique Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) et les provinces. La BDIM combine des fichiers de données administratives sur les admissions d'immigrants et sur les permis de résidence non permanente provenant d'IRCC à des fichiers de données fiscales provenant de l'Agence du revenu du Canada. Les dossiers administratifs d'IRCC contiennent des renseignements exhaustifs sur les immigrants admis au Canada depuis 1952. Ils contiennent aussi des renseignements sur les résidents non permanents ayant obtenu un permis de résidence temporaire depuis 1980. Les déclarations de revenus sont disponibles pour les immigrants depuis 1982.

La BDIM permet d'établir un lien entre les résultats à court et à long terme et les caractéristiques au moment de l'admission, comme la catégorie d'admission de la personne immigrante, le pays d'origine et la connaissance des langues officielles. La BDIM fournit également des renseignements sur l'expérience canadienne préalable à l'admission et l'obtention de la citoyenneté depuis 2005.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la couverture et la qualité des données de la BDIM, les utilisateurs sont invités à consulter la [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) Rapport technique, 2021](#).

Il convient de souligner que la BDIM est mise à jour chaque année. D'une année à l'autre, des changements ont été apportés au traitement des données. Chaque mise à jour annuelle est indépendante.

L'analyse de revenu présentée dans cet article est fondée sur des valeurs médianes des salaires (pour la population ayant déclaré des revenus provenant de salaires, traitements et commissions, excluant les revenus du travail autonome). La médiane est le seuil de revenu auquel la moitié des déclarants immigrants enregistre un revenu plus élevé et l'autre moitié, moins élevé. Les valeurs nulles ne sont pas incluses dans le calcul des médianes chez les particuliers. Les estimations de revenu sont exprimées en dollars constants de 2020, afin de tenir compte de l'inflation et de permettre des comparaisons au fil du temps, en termes réels.

Le  **salaire d'entrée médian**  correspond, aux fins de l'analyse, au salaire médian déclaré un an après l'admission au Canada en tant que résident permanent.

Le  **revenu total d'entrée médian**  correspond, aux fins de l'analyse, au revenu total médian déclaré un an après l'admission au Canada en tant que résident permanent.

La  **catégorie de l'immigration économique**  comprend les immigrants qui ont été sélectionnés pour leur capacité à contribuer à l'économie canadienne grâce à leur capacité à répondre aux besoins en matière de main-d'œuvre, à posséder et gérer ou à mettre sur pied une entreprise, à investir une somme importante, à créer leur propre emploi ou à répondre à des besoins provinciaux ou territoriaux précis en matière de main-d'œuvre.

La  **catégorie des immigrants parrainés par la famille**  comprend tout membre de la famille parrainé par un citoyen canadien ou un résident permanent pour venir au Canada.

La  **catégorie des réfugiés**  comprend les immigrants ayant reçu le statut de résident permanent en raison d'une crainte fondée de retourner dans leur pays d'origine. Elle inclut les réfugiés pris en charge par le gouvernement, les réfugiés parrainés par le secteur privé, les réfugiés admis au Canada à la suite de la présentation d'une demande d'asile de même que les personnes à leur charge.

Le  **demandeur principal**  est la personne qui présente une demande d'immigration et la personne qui est évaluée selon les critères d'admission dans chacune des catégories d'admission, tandis que son conjoint et les personnes à sa charge qui l'accompagnent sont admis automatiquement avec le demandeur principal.

Les  **immigrants déclarants**  sont les immigrants qui ont produit une déclaration de revenus pour une année d'imposition donnée.

Pour obtenir une description plus détaillée des catégories d'immigration, consultez le [glossaire d'IRCC](#).

### Source sur le revenu de la population canadienne :

Source pour le salaire médian des Canadiens : Tableau personnalisé tiré du Fichier des familles T1 (4105).

Source pour le revenu total médian des Canadiens : [Tableau 11-10-0008-01 Déclarants et dépendants selon le revenu total, le sexe et l'âge](#). Le revenu total médian a été corrigé pour tenir compte de l'inflation et les montants en dollars sont exprimés en dollars de 2020.

Tableaux disponibles : [43-10-0026-01](#) à [43-10-0030-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5057](#).

La Base de données longitudinales sur l'immigration de 2021, y compris le module sur les salaires et les traitements (1997 à 2021), est maintenant accessible sur demande.

La publication « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\) Rapport technique, 2021](#) » qui fait partie de la série *Études analytiques : méthodes et références* ([11-633-X](#)), est également accessible.

L'outil de visualisation des données « [Base de données longitudinales sur l'immigration \(BDIM\), application interactive : résultats économiques](#) » est maintenant offert dans la série *Statistique Canada – Produits de visualisation des données* ([71-607-X](#)).

Les produits sont accessibles sur le portail [Statistiques sur les immigrants et les résidents non permanents](#). Ce portail a été conçu pour permettre un accès facile et gratuit aux données et publications relatives aux immigrants et aux résidents non permanents. L'information est organisée selon de grandes catégories de produits, qui comprennent les produits analytiques, les produits de données, les produits de référence et les applications interactives.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias au [statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).